



VILLERS BRETONNEUX

Arrondissement d'Amiens
Département de la SOMME
Canton Amiens 4EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DÉLIBÉRATION N° 17/20260409**OBJET : SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT CCAS****THÉMATIQUE : 7.5.3 Subventions Autres**
(Conformément à la nomenclature issue de l'application « ACTES »)

L'an deux mille VINGT-SIX, le **NEUF AVRIL**, dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal de la Ville de Villers Bretonneux s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Bruno VAQUEZ, Maire.

Membres présents : M. Mmes : Bruno VAQUEZ ; Pascal FINAZ ; Florence FRANCOIS ; Sébastien LECOCQ ; Anne MALARME ; Thierry DEVILLERS ; Blanche DELAUNAY ; Pascal BOUSSOUGANT ; Christophe SAUTIERE ; Cécile PAVIC ; Vanessa PLUMECOCQ ; Sabrina RENARD ; Bruno SEGUIN ; Thiphaine GRIMAUX ; Fabrice GACEL ; Guillaume DEVEAU ; Justine HUMBERT ; Martine RICARD ; Sébastien LEROUX ; Cédric GUILLEMOT ; Karine TALANDIER ; Laëtitia TARDIVEL ; Alexandre DESTALMINIL.

Absent(s) excusé(s) : Mme Marie-Thérèse DELARUE ; M. Léonard FÉLÉA.

Absents excusés ayant donné procuration :

M. Pascal DENYS. ayant donné procuration à Mme Florence FRANCOIS.

Mme Delphine LEFEVRE. ayant donné procuration à Mme Anne MALARME.

Nombre de conseillers

- En exercice : 27	- Pour : 25
- Présents : 23	- Contre : 0
- Exprimés : 25	- Abstention : 0

Convocation : 03/04/2026

Secrétaire de séance : Christophe SAUTIERE

La commune souhaite poursuivre son soutien financier au Centre Communal d'Action Social (CCAS). Ainsi, il est proposé de fixer le montant de la subvention allouée pour l'exercice 2026 au CCAS à 23 000 €.

Les crédits feront l'objet d'une inscription au Budget Primitif 2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'attribuer une subvention de fonctionnement de 23 000 € au CCAS.

La présente dépense sera inscrite sur le chapitre 65, compte 657362 « Centre Communal d'Action Social », du budget 2026 de la commune.

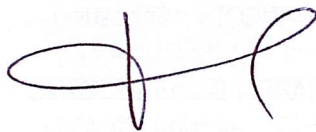
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

POUR EXTRAIT CONFORME,

Fait à Villers Bretonneux, le 9 avril 2026

Le Secrétaire de séance,

Christophe SAUTIERE



Le Maire,

Bruno VAQUEZ



Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le

et publication ou notification le 16 AVR. 2026

Le Maire,
Bruno VAQUEZ



Tribunal administratif d'Amiens peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération du Conseil municipal pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- date de sa réception en Préfecture de la Somme ;
- date de sa publication/notification.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :

- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;
- deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse expresse de l'autorité territoriale pendant ce délai.

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Villers-Bretonneux
Utilisateur : PASTELL villersbretonneux.actes

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	17_20260409
Objet :	17-20260409 Subvention de fonctionnement au CCAS
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-04-09 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5.3 - autres
Identifiant unique :	080-218007508-20260409-17_20260409-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 080-218007508-20260409-17_20260409-DE-1-1_0.xml	text/xml	917 o
Document principal (Délibération) Nom original : 17_20260409 Subvention de fonctionnement au CCAS.pdf Nom métier : 99_DE-080-218007508-20260409-17_20260409-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	641.6 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	14 avril 2026 à 10h39min41s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	14 avril 2026 à 11h02min01s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Claude
En attente de transmission	14 avril 2026 à 11h03min27s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	14 avril 2026 à 11h03min46s	Transmis au MI
Acquittement reçu	14 avril 2026 à 11h04min06s	Reçu par le MI le 2026-04-14